



Cadre de santé paramédical – Hôpital de jour

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCÈS À Neuilly sur Marne

En transport : RER + Bus

En Voiture : possibilité de stationnement

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins – Madame Nadine CHASTAGNOL – n.chastagnol@epsve.fr
- Directrice des soins – Madame MP BOISSEL – mp.boissel@epsve.fr
- Secrétariat de la direction – Madame Corinne PAQUIN
- Madame Elisabeth DA SILVA COSTA – directionsoins@epsve.fr
01 43 09 32 33 / 33 54
- Direction des Ressources Humaines – secrétariat – drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 / 33 53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) «le Mas de L'Isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

Présentation du pôle

Municipalités de rattachement : Saint Denis

Localisation de l'Hôpital de Jour : 2 rue de Suresnes, 93200 St Denis

Composition du secteur G01 :

- 1 UHTP : Unité d'Hospitalisation Temps Plein ;
- 1 CMP (Centre Médico-Psychologique) ;
- 1 HDJ (Hôpital de Jour) ;
- 1 C.A.T.T.P. (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) ;
- 1 CAC (Centre d'accueil et de crise) ;
- 1 AFT (Accueil familial thérapeutique)

Relations fonctionnelles internes au Pôle :

Responsable de pôle : Dr STAMATIADIS
Responsable paramédical du pôle, CSS : M HAMOUD Freddy
Responsable d'unité : HDJ : Dr BARBREL
Cadre de santé de l'unité :

Population accueillie

Patients adultes du Pôle G01
Équipe de l'hôpital :
5 infirmiers, secrétariat, Assistante sociale, 1 Psychologue, 1 cadre, 1 médecin





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Coordinatrice des soins
- Directrice des soins
- Cadre supérieur du pôle

Autorité fonctionnelle :

- Directrice générale
- Chef de pôle

Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle : Le chef de pôle, Directeur référent de pôle, Les responsables des structures internes du pôle, Les médecins du Pôle, Les cadres du pôle, Les professionnels para médicaux et non médicaux du Pôle

Relations fonctionnelles au sein de l'établissement

Direction Générale, Direction financière, DRH (recrutement, gestion du personnel, formation), Direction des services économiques et la logistique. Direction des services informatiques, Direction des Travaux, Direction Qualité affaires juridiques Gestion des risques Relation Usagers (DQRJU), Tous les Pôles cliniques de l'Etablissement.

Horaire de travail :

Cadre de santé au forfait ou 38h/ semaine

Description synthétique du poste :

Les cadres de santé paramédicaux exercent des fonctions correspondant à leur qualification et encadrent les équipes des unités d'activité clinique et médico-technique des établissements. Ils ont des fonctions d'encadrement correspondant à leurs qualifications.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales :

Le cadre de santé paramédical (CSP) :

Est garant de la qualité des soins et de son organisation. Référent du circuit médicament dans son champ de responsabilités
Contribue à l'organisation de la prise en charge des patients avec les médecins référents des différents secteurs de Saint Denis
Gère les ressources humaines en collaboration avec le CSS
Est responsable de l'encadrement des étudiants par délégation du CSS
Assure la diffusion de l'information descendante et ascendante
Veille à l'évolution, à l'évaluation et à la formation professionnelle des infirmiers, aide-soignant
Réalise un bilan annuel des activités thérapeutiques
Participe à la gestion de stocks, budgets, travaux et renouvellement des matériels ;
Participe au respect et à la mise en place des protocoles et procédures ;
Participe à divers groupes de travail du pôle et de l'institution,
Formalise un bilan annuel d'activité de l'unité
Collabore avec les partenaires extérieurs, les patients et les familles
Favorise la communication et le maintien de la collaboration avec l'ensemble des professionnels du pôle
Transmet et participe au projet de soins et à la diffusion de la politique de qualité de l'établissement.
S'inscrit dans une dynamique de recherche
Participe aux réflexions et groupes de travail institutionnels

Particularités du poste :

- Effectue 2 jours par semaine sur 1 UHTP avec le cadre de santé de 1 UHTP dans un travail de complémentarité
- Contribue à la continuité de l'encadrement au sein du pôle
- Effectue des astreintes téléphoniques rémunérés le week end (1 fois par mois)
- Permet la mutualisation des remplacements soignants sur les unités du pôle
- Participe au réunion mensuelle de l'encadrement avec le cadre supérieur de santé





- Manage l'équipe en s'appuyant sur le projet de soins du pôle
- Participe au travail sur la qualité (réfèrent de la cellule qualité) et assure le suivi du plan d'actions associé
- mutualisation du pool ASH managé par l'Intendante,
- mutualisation du parc automobile,
- mutualisation du temps de secrétariat.
- Gestion commune du budget alloué au pôle dans une enveloppe définie pour 1 HDJ

Qualifications :

Diplômes : Diplôme de cadre de santé

Connaissances : Expérience dans le management d'unités et des équipes, connaissances en psychiatrie appréciées

Compétences requises :

Savoirs faire :

Arbitrer et/ ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
Argumenter, concevoir, piloter et évaluer un projet ;
Evaluer, développer et valoriser les compétences du personnel
Fixer des objectifs et mesurer les résultats ;
Fait preuve d'initiatives dans les limites de sa fonction
Piloter, animer, motiver les équipes,
Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation ;

Savoirs être :

Capacité d'adaptation
Aptitudes à l'écoute et à la négociation
Esprit d'ouverture et d'équité
Etre force de propositions
Maîtrise de soi, sens des responsabilités
Professionnalisme et rigueur
Respectueux de sa hiérarchie et loyauté professionnelle

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Par concours :

- Cadre supérieur de santé, Directeur des soins

REFERENCES

JORF n°193 du 20 août 1995 page 12469, Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

JORF n°0302 du 28 décembre 2012 texte n° 17, Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière

REPERTOIRE DES METIERS

Famille : SOINS

Sous-famille : Management des organisations des soins

Code métier : 05U10

Code Rome : J1502

